

\$1.25

On confectionnera durant ce mois des Robes dans tous les goûts pour

\$1.25

THERIAULT & LAFLAMME,

Maison de Gants de Paris 73 Rue Sparks.

LES CRIMES POLITIQUES ET LA PEINE DE MORT

Voici une question tout-à-fait à l'ordre du jour dans notre pays. Plusieurs journaux ont, en effet, émis l'idée qu'avec notre civilisation, les attentats politiques, quelles qu'aient été leur origine, leur nature et leurs conséquences, devraient être biffés de la liste des crimes qui entraînent la peine de mort. Ils prétendent, en faveur de leur thèse, certaines raisons d'humanité, l'exemple d'un grand nombre de pays.

Cette défense ne nous apparaît ni forte ni concluante, eu égard surtout à la gravité et l'importance de la question qu'elle veut résoudre. Pour aujourd'hui, nous lui opposerons l'opinion d'un éminent théologien, le R. P. A.

Dans un livre, qui a eu beaucoup de retentissement et a reçu la haute approbation du Saint Pape Pie IX: "Le vrai et le faux en matière d'autorité et de liberté d'après la doctrine de Syllabus," le savant religieux examine la question qui agite aujourd'hui les esprits parmi nous, et tire les conclusions suivantes:

"Il y a surtout un péché qui mérité avec certitude à la renommée: c'est le péché politique. Les crimes de droit commun violent la loi et ne rejaillissent qu'indirectement sur le pouvoir qui l'édicté et qui l'applique. Le crime politique atente directement à la souveraineté, pour suspendre plus efficacement le signe de la loi. On a trouvé dans cette différence une circonstance atténuante; c'est pourquoi l'on a aboli la peine de mort en matière politique, ce qui signifie ou qu'en politique le vrai n'existe pas, et qu'il est loisible à chacun d'établir un système de sa façon sur les ruines d'un rival évincé; ou bien que l'effet de troubler l'ordre, quand le coup de main aboutit et même quand il échoue, ne saurait être comparé aux crimes infamants. Une pareille législation n'a pu s'introduire que dans un pays où le respect de l'autorité avait déjà péri. Toujours les peuples mirent au dessus des crimes ordinaires le crime de lésation. Ils avaient raison. Si le vol ne reste pas impuni, si l'assassinat est traité comme il le mérite, quelle pénalité inventera-t-on pour composer un juste supplice à la moindre échauffourée de la rue, qui lèse plus d'intérêts et fait couler plus de sang en une heure que la cupidité et la vengeance pendant un demi-siècle?"

On cherche en vain des excuses pour les forçats dont le métier est de troubler les Etats. Les idéologues de secte prétendent qu'ils se sont dévoués au progrès de la civilisation et au bonheur des classes souffrantes; ils expérimentent leurs formules économiques ou politiques sur le corps social, comme les empiriques essaient leurs recettes sur les pauvres diables qui agonisent au fond des hôpitaux.

L'abolition de la peine de mort en matière politique est une prime d'encouragement donnée aux réformateurs incorrigibles, quand il faudrait, par des rigueurs salutaires, leur enlever l'envie de créer un monde chaque mois. L'ammortissement pour les crimes politiques s'étendra bientôt à tous les crimes;

L'autorité désarmera peu à peu, en attendant d'arriver à l'impuissance. Les jurys qui acquitteront les insurgés n'ont plus à condamner les voleurs aux galères. Ils peuvent être indulgents pour les premiers et réserver pour les seconds toute la sévérité de leurs verdicts; ils ne justifieront jamais leur partialité. L'autorité est une grande chose qui vaut la peine d'être protégée. Avis à ceux qui l'assassinent avec des fictions légales toujours difficiles à appliquer."

LES FAITS DU JOUR

Le Dr G.J. Philbrick, qui pendant plusieurs années, a été coroner de Toronto, est mort hier matin à l'âge de 70 ans.

Les derniers relevés des élections anglaises donnent le résultat suivant: 273 libéraux, 215 conservateurs et 53 nationalistes.

Un fort joli petit journal humoristique c'est *Sam the Scaramouch* publié à Cincinnati.

Les gravures sont fort bien réussies.

M. Grace, maire de la ville de New-York, réclame \$500,000 de dommages-intérêts au *World*, pour divers libelles publiés à son sujet depuis six mois.

Le *Courier du Canada* croit savoir que M. Gagnon, député de Kamouraska, n'est pas très-chaud en faveur du parti national.

Encore un qui se range!

Les recettes du Pacifique Canadien, du premier janvier à la troisième semaine de novembre ont été de \$7,373,654. L'année précédente, période correspondante, elles furent de \$5,065,697.

M. J. B. Rolland, fabricant de papier à St Jérôme, a fait les arrangements nécessaires pour doubler la capacité de sa manufacture. Une addition de 200 pieds avait déjà été faite l'année dernière.

Le cabinet français a décidé de s'opposer à l'élevation des droits sur le bétail et le maïs sous le prétexte que les importations ont déjà considérablement baissé et qu'un surcroît de production est la cause de la crise actuelle.

On sait aujourd'hui que le roi Alphonse d'Espagne a laissé le mourant de nombreuses dettes.

Depuis plusieurs années, ses dépenses dépassaient invariablement le montant qui lui était accordé par la liste civile.

L'Électeur veut faire passer M. Blake pour un ennemi juré des sociétés secrètes. Nous savons qu'il a dénoncé les Orangistes, mais n'est-il pas vrai qu'il a déclaré sous sa signature, que la franc-maçonnerie n'était pas reprehensible.

Le remorqueur *Donna Emery* a sauté dans le port de New-York, par suite de l'explosion de sa chaudière. On croit que ses six hommes d'équipages ont été tués. La force de l'explosion a été telle que les fenêtres des maisons situées en face du lieu de l'accident ont été fort enfoncées et ébranlées.

On télégraphie que les rouges de Québec, MM. Lemieux et Fitzpatrick en tête, organisent un banquet en l'honneur de M. Blake,

ENTRE AVARES

Une amusante historiette racontée par l'*Echo de Paris*:

Deux avares, âgés l'un de soixante-dix ans, l'autre de quatre-vingt, vivaient en paix; une mouche survint et voilà la guerre allumée. Ils discutaient leurs mérites au point de vue de l'économie, et chacun d'eux prétendait qu'il appliquait plus strictement que l'autre les principes de l'épargne.

—La preuve, dit à la fin le septuagénaire, que vous n'êtes pas par fait, c'est que depuis une demi-heure que nous causons, il y a dans votre sucrier une mouche qui mange votre sucre et que vous ne chassez pas.

—Et la preuve, répliqua l'octogénaire que je suis plus fort qu vous et que rien ne m'échappe, c'est que je laisse volontiers cette mouche vivre dans mon sucrier; elle me sert de contrôle. Le jour où je ne trouverai plus cette bestiole dans sa prison, je saurai, à n'en pouvoir douter, que ma cuisinière m'a volé du sucre.

UNE LANGUE UNIVERSELLE

Un linguiste allemand vient d'inventer une nouvelle langue universelle. On dit que c'est l'anglais qui sert de base à ce galimatias. En voici un échantillon, c'est une traduction de St Mathieu II, 3:

"Et quando ils partiferer schire to angelo deode apparir Josephobi in untrauma sagan: Arisire, takare tou jungon childon et tom matren et fi-hire in Egypta et ere ibis, quoad mi bringa. tubi wordas, car Heroles seekarar ton childillon prolon detruar."

Personne ne peut comprendre cette langue, à moins de savoir toutes celles parlées en Europe. Gardons donc notre langue française; c'est encore la plus belle.

VOLS A JOLIETTE

Depuis au-delà d'une année, plusieurs vols ont été commis dans les paroisses des environs de Joliette. La police faisait des recherches continuelles sans pouvoir mettre la main sur les malfaiteurs. Ces jours derniers, un vol nouveau vint donner l'éveil aux limiers de la police. Dans la paroisse de Saint Félix de Valois, quatre tinettes de beurres ont été enlevées du même coup chez M. Ducharme. Les soupçons tombèrent sur un nommé Edmond Buron, beau-frère de M. Ducharme. Buron fut arrêté par le grand connétable Désy, de Joliette.

On fit des fouilles et on trouva les tinettes en question enfouies dans le fond dans sa grange.

Pendant qu'on bouleversait la tasserie, il paraissait que Buron s'éloigna du grand connétable sous prétexte qu'il allait chercher une fourche dans un compartiment voisin. Mais il ne revint pas et le grand connétable est à la recherche de son gibier.

D'autres perquisitions dans la maison firent découvrir des effets, pour une valeur de \$100, entrés dans des marchandises volées l'année dernière, chez M. Labrecque, marchand de Joliette. On croit que Buron est l'auteur des vols mystérieux qui tiennent en émoi le comté de Joliette depuis longtemps.

ALMANACH DES ENFANTS

Coquettement revêtu d'une couverture ivoire, égayé d'un frontispice coloré, voici l'Almanach des Enfants. Nous nous en dire un mot, car décembre est arrivé, décembre le mois de St Nicolas, de l'Arbre de Noël et des étreintes. Il est plein de jolies histoires, joliment contées, ce joli volume. Traits édifiants, leçons amusantes, anecdotes pour rire, devinettes, rebus, pieuses images, éclatantes de pourpre, d'or, d'azur, croquis drolatiques, chansonnettes, rien n'y manque de ce qui convient au grand public des petits. Et tout cela pour dix sous: C'est donné.

Nota.—En vente à la société St Augustin, Desclée, de Brouwer & Cie, Lillie, et chez tous les libraires.

LE MONDE ET LA VILLE

M. Girouard, M. P., était en cette ville hier.

M. J. Tassé, M. P., est revenu de Montréal aujourd'hui. Il loge au Russell.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez Mc Donnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

Par suite du mauvais temps et de l'état pitoyable des chemins, il y avait peu de vendeurs au marché ce matin; les prix étaient aussi très élevés.

Comme Ottawa, Hull a fait amélérer considérablement ses rues Pété dernier. Le coût des travaux accomplis s'est élevé à environ \$10,000.

Avant-hier, M. C. Esmond, président de la commission des écoles séparées, a visité toutes les écoles de la ville, en compagnie du capitaine Talbot. Tous deux se déclarèrent très-satisfait de la bonne tenue et des progrès des élèves.

Une véritable tempête de neige s'est abattue sur Ottawa, la nuit dernière et cette avant-midi. Toutes les voitures d'été ont dû être conséquemment remisées. Personne ne se plaint du changement.

On a besoin immédiatement de 1000 personnes pour acheter notre célèbre thé du Japon, 8 lbs. pour \$1 chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

M. D'Alphonse Senécal vient d'ouvrir une station de voitures de louage au No 107, rue York. Il sollicite l'encouragement du public dont il est digne à tous égards et qui ne saurait lui faire défaut.

On a commencé hier soir, à l'église de la Congrégation des Hommes, rue Murray, les exercices d'une retraite qui se terminera pour une valeur de \$100, entrés dans des marchandises volées l'année dernière, chez M. Labrecque, marchand de Joliette. On croit que Buron est l'auteur des vols mystérieux qui tiennent en émoi le comté de Joliette depuis longtemps.

Au Cercle des Familles—Le R. P. Filiâtre, O. M. I., donnera demain soir, à 8 heures, la deuxième conférence du Cercle des Familles, Sujet: Deux femmes d'après Corneille. Il y aura chant et musique. Prix d'admission 10 cents.

Ce soir, au Théâtre Royal, on va jouer pour la dernière fois l'incomparable drame "Monte Cristo." Que tous ceux qui ne l'ont pas encore entendu profitent de l'occasion.

La semaine prochaine, M. Gilmore et ses sociétaires vont jouer le pendant de "Shaughraun" une œuvre admirable de Dion Boucicault "Arrah-na-pogue."

Les propriétés de la Diphthérine du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

PLUMES D'AUTRUCHES

Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES

Dernières Couleurs et Goûts

DE LA SAISON

En Un Jour Après l'Ordre Donné

—ADRES—

VIEUX CREPE REMIS A NEUF

Alex. A. Coutellier

TEINTURIER PARISIEN

NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA

(Près de la rue Sparks.)

13 mars, '85 1 an.

COUR DE POLICE

(Présidence du juge O'Gara) Ottawa 5 décembre.

Alexandre Guertin, pour avoir troublé la paix publique, \$20 d'amende et \$2 de frais.

John Huckell, vente de boisson après les heures réglementaires, \$20 d'amende et \$2 de frais.

Thomas Demar, langage insultant, acquitté.

Frank Bush, assaut, acquitté.

George Thibault, assaut, acquitté.

Ed. Sealy, ivresse, \$1 d'amende et \$1 de frais.

Hugh Mitchell, ivresse, \$1 d'amende et \$1 de frais.

DÉCES

A Ottawa, hier soir, à l'âge de 18 mois, Joseph-Alexandre-Habert, enfant de M. T. Brulé.

Les funérailles auront lieu demain. Le convoi partira de la résidence de son père, N. 329 rue Dalhousie, à 2 hrs. p. m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS SPECIAUX

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez Mc Donnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

8 lbs de thé Japon pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

On demande 30 filles au magasin de chiffons, No. 257 rue Cumberland. Bons gages. Emploi permanent. Alex. Dakus, gerant.

La neige vient de faire son apparition, et s'il vous faut une bonne voiture d'hiver, adressez-vous chez M. P. Boileau, No. 25 rue Clarence. Ce monsieur a un magasin, à l'heure qu'il est, plusieurs jolies voitures d'hiver simples et doubles. M. Boileau prend aussi des commandes pour la manufacture de toutes sortes de voitures; les réparations sont également exécutées avec promptitude et à BON MARCHÉ dans ses ateliers.

THEATRE ROYAL

Locataire et Direct. J. H. GILMOUR

SEMAINE COMMENCANT

LE 7 DECEMBRE 1886, On jouera la pièce-œuvre du "Shaughraun," par Dion Boucicault, intitulée:

"ARRAH-NA-POGUE"

Cette composition théâtrale est un récit fidèle de la Rébellion de 98. Décors et costumes de circonstance.

Prix ordinaires - - 20 et 15cts

Séances de l'après-midi, LE Jeudi et Samedi, à 2 heures

ADMISSION: 15 et 25 cts.

Le STOCK de BANQUEROUTE

DE L. L. A. Crison, Acheté à 47c dans la piastre.

Grande Vente de Déménagement.

Chaque piastre en valeur du dit stock doit être réalisée avant le

25 NOVEMBRE.

Date à laquelle il va nous falloir remettre le magasin à ses propriétaires.

BONNES MARCHANDISES, Unique par les avantages qu'elle offre à l'acheteur.

Etofs à Robes, Soies, Etoiles de Laine, Couvertes, Articles de Modes, Draps, etc.

A. BLAIS, NO. 332 RUE WELLINGTON.

FABRIQUE NATIONALE DE PLACAGE D'OTTAWA.

On y fait des placages en or, argent et nickel au moyen de l'électricité, ou encore en argent, or, et cuivre solides; on plaque aussi des garnitures d'atelage et de voitures d'été et d'hiver, des boutons de porte, des numéros de bus, etc. On répare et on plaque à nouveau les vieux articles de manèges à leur donner la valeur de neufs.

Les ordres sont remplis avec promptitude.

Fabrique et Bureau, 70 rue Bank.

E. HAZIRE et E. ALAIRE, 19 Oct. 1885-3m Propriétaires.

AMERS CANADIENS

TRESOR DES DYSPÉPTIQUES

Cette préparation guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou post-trachéaux, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hypodyspepsies et les Rhumatismes.

Préparé par le Dr N. LACERTE, Lévis, P.Q.

Prix: 30 cts la bouteille.

En vente chez les pharmaciens et en dépôt chez ELZEAR ALAIRE, 71 rue Bolton, Ottawa.

26 juillet 1884

James B. Bowes

ARCHITECTE

Chambre 25, SCOTCH ONTARIO CHAMBERS RUE SPARKS.

Ottawa, 18 avril 1885

Hotel du Castor

451 et 453 rue Sussex, Ottawa. Les agents-voyageurs trouveront bonne table et des voitures toujours prêtes à cet hôtel. Prix modérés. Un téléphone est attaché à l'établissement.

E. CHEVRIER, propriétaire

Ottawa, 18 déc. 1884.

MEMORANDUM
la Reine vs.
du Conseil L.

Le procès de haut crime de haute trahison, mais aussi à l'égard de l'acte qui l'a servi pour élever les préjugés de race, et, en considérant comme mère fois, de n'être un acte que l'on considère comme un acte de haute trahison. Les membres ont accepté, sinon rendu justice, Nord Ouest et le fait de l'acte de haute trahison, et, en conséquence, ont été déclarés coupables, et ont été punis en conséquence.

Il n'est que justice de considérer le gouvernement, afin de sa conduite, qu'il n'est pas possible de faire à cet égard. L'on a prétendu que l'on a été fait d'une manière qui a été jugée digne de la cour de la haute cour de la justice, et qu'il n'est pas possible de faire à cet égard. L'on a prétendu que l'on a été fait d'une manière qui a été jugée digne de la cour de la haute cour de la justice, et qu'il n'est pas possible de faire à cet égard.

Après avoir émis l'avis qu'il n'est pas possible de faire à cet égard, et qu'il n'est pas possible de faire à cet égard, et qu'il n'est pas possible de faire à cet égard, et qu'il n'est pas possible de faire à cet égard, et qu'il n'est pas possible de faire à cet égard.

Il n'est que justice de considérer le gouvernement, afin de sa conduite, qu'il n'est pas possible de faire à cet égard. L'on a prétendu que l'on a été fait d'une manière qui a été jugée digne de la cour de la haute cour de la justice, et qu'il n'est pas possible de faire à cet égard.

Il n'est que justice de considérer le gouvernement, afin de sa conduite, qu'il n'est pas possible de faire à cet égard. L'on a prétendu que l'on a été fait d'une manière qui a été jugée digne de la cour de la haute cour de la justice, et qu'il n'est pas possible de faire à cet égard.

Il n'est que justice de considérer le gouvernement, afin de sa conduite, qu'il n'est pas possible de faire à cet égard. L'on a prétendu que l'on a été fait d'une manière qui a été jugée digne de la cour de la haute cour de la justice, et qu'il n'est pas possible de faire à cet égard.

Il n'est que justice de considérer le gouvernement, afin de sa conduite, qu'il n'est pas possible de faire à cet égard. L'on a prétendu que l'on a été fait d'une manière qui a été jugée digne de la cour de la haute cour de la justice, et qu'il n'est pas possible de faire à cet égard.

Il n'est que justice de considérer le gouvernement, afin de sa conduite, qu'il n'est pas possible de faire à cet égard. L'on a prétendu que l'on a été fait d'une manière qui a été jugée digne de la cour de la haute cour de la justice, et qu'il n'est pas possible de faire à cet égard.